



**Association
Intercommunale
des Eaux du Mormont**

**RAPPORT
DE
GESTION 2010**



Table des matières

Gestion administrative

Conseil Intercommunal	3
Comité de direction	6
Personnel d'exploitation	7

Gestion technique

Autocontrôle / Qualité de l'eau.....	8
Défense incendie	12
Réseau de distribution EPOT	12
Bâtiments / ouvrages AIEM.....	14
Matériel technique et compteurs	14

Avant toute autre considération, le Comité de direction adresse ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, de près ou de loin, œuvrent au bon fonctionnement de l'Association.

CONSEIL INTERCOMMUNAL / COMPOSITION

La Sarraz

Délégation fixe : Rosa Mischler

Délégation variable : membres :
Bernard Cuhat
Bertrand Guillaume-Gentil
Jean Hubert
Jean-François Meylan

suppléants :
Christian Conod
Gills Magnenat

Eclépens

Délégation fixe : Claude Dutoit

Délégation variable : membres :
Jean-François Kaeser
Daniel Gachet

suppléants :
Roger Martignier
Christophe Mercier

Pompaples

Délégation fixe : Pascal Chassay

Délégation variable : membres :
François Bourqui
Christian Mojonnier

suppléants :
André Favey
Gilles Pittet

Orny

Délégation fixe : Cédric Fonjallaz

Délégation variable : membres :
Martial Messeiller

suppléant :
John Bird

BUREAU 2010	président :	Bernard Cuhat
	vice-président :	Jean-François Kaeser
	scrutateurs :	Christian Mojonnier Daniel Gachet
	scrutateurs suppléants :	Bertrand Guillaume-Gentil Cédric Fonjallaz (jusqu'au 18.10)
	secrétaire :	Eliane Fonjallaz

COMMISSION DE GESTION ET DE RECOURS	La Sarraz	Jean Hubert
	Eclépens	Jean-François Kaeser
	Pompaples	Pascal Chassay
	Orny	Cédric Fonjallaz (jusqu'au 18.10) Martial Messeiller (depuis le 19.10)

ACTIVITES Le Conseil Intercommunal a tenu 4 séances plénières.

SEANCES **Le 3 mars 2010 à la salle du Jaquemart à La Sarraz**

Le Conseil Intercommunal :

- adopte le préavis 03.10/1 – Station d'accélération des Prés-Morés, un crédit de Fr. 903'000.— est accordé à cet usage.
- adopte le préavis 03.10/2 – Pose d'un appareil de désinfection de l'eau par ondes UV au nouveau Réservoir de la Cressonnière un crédit de Fr. 63'000.— est accordé à cet usage.

Le 16 juin 2010 à la salle du Jaquemart à La Sarraz

Suite à la démission de M. Moreno Ghidini, M. Cédric Fonjallaz l'a remplacé à la délégation fixe, M. Martial Messeiller a remplacé M. Fonjallaz à la délégation variable et M. John Bird est nommé suppléant.

Le Conseil Intercommunal :

- approuve les comptes de l'AIEM arrêtés au 31 décembre 2009 à l'unanimité moins 1 abstention et donne décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2009.

Les membres du bureau du Conseil 2009 sont réélus dans son ensemble pour 2010.

Le 4 novembre 2010 à la salle du Jaquemart à La Sarraz

Suite aux démissions de MM. Eric Bernard et Rocchino Mancino de leur poste de municipal, la Municipalité de Pompaples a désigné M. Alain Bonzon et la Municipalité d'Orny a désigné M. Cédric Fonjallaz pour les remplacer au Comité de direction.

M. Claude-Alain Michaud a remplacé M. Fonjallaz à la délégation fixe.

Le Conseil Intercommunal :

- adopte le préavis 11.10/4 – Commune d'Orny – Remplacement de la conduite d'eau potable, étape 1, un crédit de Fr. 98'000.— est accordé à cet usage.

Le 9 décembre 2010 à la salle du Jaquemart à La Sarraz

Le Conseil Intercommunal :

- adopte le préavis 12.10./5 - Sources de la Cressonnière – Légalisation de la zone de protection et construction d'une nouvelle chambre de réunion, un crédit de Fr. 240'000.— est accordé à cet usage.
- adopte le préavis 12.10/6 - Budget 2011 avec un excédent de produits de Fr. 238'100.--.

COMITE DE DIRECTION

COMPOSITION	Président :	Franco Cetrangolo	<ul style="list-style-type: none">- administration générale- finances- responsable à Eclépens
	Vice-président :	François Cloux	<ul style="list-style-type: none">- personnel d'exploitation- autocontrôle- qualité de l'eau- responsable à La Sarraz
	Membres :	Eric Bernard	<ul style="list-style-type: none">- défense incendie
		Alain Bonzon (dès le 1 ^{er} octobre)	<ul style="list-style-type: none">- réseau de distribution- responsable à Pompaples
		Rocchino Mancino Cédric Fonjallaz (dès le 19 octobre)	<ul style="list-style-type: none">- bâtiments, ouvrages- matériel technique- compteurs- responsable à Orny
Secrétaire :	Eliane Fonjallaz		
Boursière :	Myriam Beyeler		

MUTATIONS AU COMITE Suite aux démissions de MM. Eric Bernard et Rocchino Mancino, MM. Alain Bonzon et Cédric Fonjallaz sont nommés pour les remplacer.

SEANCES Entre le 5 janvier et le 22 décembre 2010, le Comité de direction a tenu 27 séances ordinaires.

Deux séances extraordinaires ont été organisées, le 20 avril pour l'examen des comptes 2009 et le 12 octobre pour le budget 2011.

ACTIVITES 2010 Les préavis qui ont été adoptés tant par le Comité de direction que par le Conseil Intercommunal sont au nombre de 6 (voir chapitre "Conseil Intercommunal").

Le 23 juin inauguration du réservoir du Mormont et du puits de Cinq-Sous.

Le Comité de direction est occupé à gérer au quotidien la bonne marche de l'association, tant au niveau technique qu'au niveau administratif.

**ACTIVITES
EN COURS DE
FINALISATION**

Le Comité de direction est occupé à la finalisation des projets suivants :

- Convention à établir avec la commune d'Oulens concernant l'achat de l'eau pour la défense incendie du site de CRIDEC.
- Projet d'adhésion de la commune de Ferreyres.
- Mise en conformité, auprès du registre foncier, des cessions de propriété et des servitudes des ouvrages, conduites et captages cédés par les communes.
- Participation active au projet de l'ARCAM concernant la réalisation d'un plan directeur régional de la distribution de l'eau par le bureau Hydro-Concept.
- La mise en place d'une structure de travail pour l'exploitation du réseau et son contrôle ainsi que pour les tâches administratives.

PERSONNEL D'EXPLOITATION

La Sarraz	M. André Steiner
Eclépens	M. Philippe Champendal
Pompaples	M. Patrick Favey
Orny	M. François Pavillard

ACTIVITÉS

Rien à signaler en dehors des travaux d'autocontrôle.

Journée récréative le 15 janvier 2010 avec les employés communaux.

**PROJETS EN
COURS**

Le Comité de direction a opté avec l'accord des Communes d'utiliser les employés communaux pour effectuer l'autocontrôle.

Une structure et un cahier des charges sont en cours de réalisation.

AUTOCONTROLE / QUALITE DE L'EAU

DESCRIPTION L'autocontrôle demande au distributeur d'eau de veiller à ce que l'eau de boisson distribuée soit en permanence conforme aux exigences légales et d'effectuer les analyses nécessaires. Il implique la mise en place d'un concept d'organisation de l'autocontrôle. Ces mesures sont dictées par le souci d'éliminer ou de réduire de manière acceptable les risques d'atteinte à la santé publique.

AUTOCONTRÔLE Actuellement nous n'avons pas établi de concept d'autocontrôle au nom de l'AIEM, nous attendons que les ouvrages principaux soient terminés. Pour le moment, l'autocontrôle est effectué par l'employé communal, comme par le passé.

La Sarraz :

- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel au départ de la distribution au réservoir de la Cressonnière,
- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel à St-Loup au robinet extérieur de la halte du bus,
- une fois par semaine = contrôle et manipulation de la vanne incendie du réservoir des Allevey.

Eclépens :

- une fois par mois = contrôle visuel des réservoirs (Sur Chaux et Pas de Chauvet),
- une fois par année = vidange et nettoyage d'une cuve de réservoir (comme on dispose de 4 cuves, cela fait un tournus de 4 ans),
- trois fois par semaine = station de pompage "Cinq-Sous", contrôler les pompes, le niveau du bélier et purger le compresseur,
- trois fois par semaine = réservoir "Sur Chaux", contrôler le niveau.

Pompaples :

- une fois par semaine = contrôle de la consommation et des installations de pompage et du système de chlorage,
- une fois par mois = contrôle du réservoir du Grand-Pierraz et du fonctionnement de la vanne incendie,
- une fois par mois = contrôle du débit des sources et nettoyage de la chambre des sources,
- deux fois par année = nettoyage du réservoir de station de pompage,
- une fois par année = nettoyage du réservoir du Grand-Pierraz,
- une fois par année = nettoyage des captages des sources de La Vaux.

Orny :

- une fois par mois = contrôle visuel du réservoir,
- tous les 2 ans = vidange et nettoyage du réservoir.

QUALITÉ DE L'EAU Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (Art. 275d de l'ODAI), tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs au sujet de la qualité de l'eau distribuée. Cette information doit contenir :

- provenance de l'eau,
- traitement de l'eau,
- teneur en nitrate de l'eau,
- la dureté totale de l'eau,
- une information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée. Lorsque des problèmes de qualité surviennent, il y a lieu de mentionner les non conformités et d'indiquer les mesures prises.

Cette information est envoyée à tous les propriétaires avec la facture d'eau. Elle est également placardée au pilier public des quatre communes et elle également disponible sur notre site internet.

Provenance de l'eau		Traitement de l'eau
LA SARRAZ	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	Désinfection par chlorage
ECLÉPENS	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	désinfection par chlorage
	Nappe phréatique (Puits Cinq-Sous) Eclépens	non traitée
POMPAPLES	Eau de source (La Vaux) Pompaples	désinfection par chlorage
ORNY	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	désinfection par chlorage

ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

LA SARRAZ

4 Prélèvements en 2010 - Fontaines publiques de : Grand-Rue, Bourg de Jougne, route de Dizy
(23 mars, 20 juillet, 30 août, - Hôpital de St-Loup (halte du bus)
6 octobre)

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	3 à 168	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

ECLEPENS

Prélèvement du 20 avril 2010 – Fontaine publique face à la maison de commune

	Valeur de l'échantillon	Limite légale autorisée
Germes aérobies	0	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

POMPAPLES

3 Prélèvements en 2010 - Source à "La Vaux" - Station de pompage, rue du Four
(8 mars, 28 juin, 27 octobre) - Fontaines des Sordettes et face au satellite Denner

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	0 à 16	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

ORNY

Prélèvement du 23 juin 2010 - Administration communale – WC – Robinet du lavabo
- Fontaine face EMS

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	23	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

ANALYSES CHIMIQUES

LA SARRAZ

Prélèvement du 30 août et
6 octobre 2010

- Fontaines publiques du Bourg de Jougne et de la route de Dizy

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	Eau dure, sulfatée
Dureté totale	°F	26.2 à 37.9	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	5 à 17.3	Moins de 25	

ECLEPENS

Prélèvement du 20 avril 2010

- Fontaine publique face à la maison de commune

	Unité	Valeur de l'échantillon	Objectif de qualité	Eau dure, sulfatée
Dureté totale	°F	38.2	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	17.1	Moins de 25	

POMPAPLES

Prélèvement du 27 octobre 2010 - Fontaine publique face au satellite Denner

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	Eau moyennement dure
Dureté totale	°F	24.7	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	10.6	Moins de 25	

ORNY

Prélèvement du 23 juin 2010

- Administration communale – WC – Robinet du lavabo
- Fontaine face EMS

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	Eau dure
Dureté totale	°F	35.4	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	15.4	Moins de 25	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

27 analyses microbiologiques (Eclépens 1 - Orny 1 - Pompaples 10 - La Sarraz 15) et 8 analyses chimiques ((Eclépens 2 - Orny 1 - Pompaples 1 - La Sarraz 4) ont été faites en 2010. Tous les échantillons prélevés sur le réseau de distribution ont répondu aux exigences légales.

DEFENSE INCENDIE

CONTRÔLE ET MAINTENANCE DES BHS

L'AIEM a conclu un contrat avec la maison Hinni pour la maintenance intégrale des BH pour 2010 à 2014.

Le contrôle et la maintenance des bornes hydrantes en 2010 a été effectué par :

- l'entreprise Hinni pour La Sarraz,
- les employés communaux pour Eclépens, Orny et Pompaples

RÉPARATION ET REPLACEMENT DES BHS

Suite au contrôle de maintenance des bornes hydrantes de La Sarraz, la maison Hinni a procédé à la révision de 5 BHs.

RESEAU DE DISTRIBUTION

TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE RÉSEAU

Fuites et interventions diverses

La Sarraz

Nous avons procédé à la réparation de 3 fuites d'eau.

La Maison Wagamet a dû intervenir au quartier "En Maillefer" à La Sarraz pour la recherche de conduites.

Eclépens

Nous avons procédé à la réparation de 2 fuites.

Pompaples

Aucune fuite en 2010

Orny

Nous avons procédé à la réparation d'une fuite d'eau.

**RACCORDEMENTS AU
RÉSEAU DE L'AIEM**

Introductions

- La Sarraz : les introductions se poursuivent au quartier En Maillefer.
- Pompaples : modification de l'introduction au ch. des Anémones 4.
- Eclépens : introduction du bâtiment au ch. des Trois Noyers.

Modification de la prise d'eau de la maison Aubry SA.

**RÉSEAU DE DISTRIBUTION
TRAVAUX PRÉVUS DANS
LE PDDE – ÉTAPE 1**

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.10</u>
La Sarraz	- Connexion réseau haute pression (HP) – réseau basse pression (BP) via un réducteur de pression	<i>Terminé</i>
La Sarraz – Eclépens	- Remplacement de la conduite de liaison entre La Sarraz et Eclépens - Construction de la station d'accélération des Prés-Morés	<i>Terminé</i> <i>Travaux en cours</i>
La Sarraz – Pompaples	- Nouvelle conduite de distribution BP La Sarraz – Pompaples.	<i>Terminé</i>
Pompaples	- Connexion sur la BP de La Sarraz	<i>Terminé</i>
Pompaples – Orny	- Nouvelle conduite de distribution BP Pompaples- Orny	<i>Terminé</i>
Orny	- Remplacement de la conduite d'eau potable de la Commune d'Orny, étape 1.	<i>Terminé</i>

BATIMENTS / OUVRAGES AIEM

ENTRETIEN Mis à part l'entretien usuel des installations, aucun investissement conséquent n'a été fait en 2010.

ADDUCTION / STOCKAGE

TRAVAUX PRÉVUS DANS

LE PDDE – ÉTAPE 1

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.10</u>
La Sarraz	- Station d'accélération sur la conduite entre La Sarraz et Eclépens	<i>Travaux en cours</i>
	- Nouvelle chambre de réunion des captages de la "La Cressonnière" et établissement des zones de protections S1, S2 et S3	<i>Non commencé</i>
	- Construction du nouveau réservoir de la "Cressonnière"	<i>Travaux en cours</i>
Eclépens	- Construction d'un nouveau puits à Cinq-Sous, y.c. la désaffectation du puits actuel	<i>Terminé</i>
	- Construction du nouveau réservoir du "Mormont"	<i>Terminé</i>

MATERIEL TECHNIQUE / COMPTEURS

COMPTEURS

Pratiquement la totalité des compteurs de l'AIEM ont été changés et équipés du système de relèvement à distance des m3 consommés.

MATÉRIEL TECHNIQUE

La Maison Häny a procédé selon le contrat d'entretien au contrôle annuel des pompes de la station de pompage de la rue du Four à Pompaples.

La Maison Technimat a dû intervenir à plusieurs reprises pour le dépannage du système de chlorage du réservoir de la Cressonnière.

La Maison Clensol a procédé selon le contrat d'entretien au contrôle annuel du système de chlorage de la rue du Four à Pompaples.